



I.  liminer l'extr me pauvret  et la faim

Comme le rel ve la D claration de Philadelphie de l'OIT, "la pauvret , o  qu'elle existe, constitue un danger pour la prosp rit  de tous" [5]. L'OIT s'efforce de contribuer   l' limination de la pauvret  au niveau politique et dans la pratique en mettant en  uvre son Agenda pour un travail d cent. Une mondialisation juste est une condition n cessaire pour atteindre   la fois l'OMD 1 et l'objectif d'un travail d cent. En tant que partie d'une politique macro conomique rationnelle, un emploi productif et librement choisi –  tay  par des droits, la protection sociale et la participation d mocratique intervenant dans le cadre du dialogue social – est le facteur d cisif devant permettre l' limination de la pauvret .

Croissance devant profiter aux pauvres – Travail d cent – Mondialisation juste

Les efforts d ploy s en vue de respecter nos engagements collectifs de lutter contre la pauvret  ne suffiront pas si nous ne nous centrons pas sur la cr ation de possibilit s d'emploi et d'un travail d cent pour tous. *D claration du Directeur g n ral du BIT   l'occasion de la Journ e internationale pour l' limination de la pauvret .*

La croissance  conomique est essentielle mais pas suffisante en elle-m me pour la r alisation de l'OMD 1. Des politiques macro conomiques et structurelles qui encouragent la cr ation d'emplois, l'inclusion  conomique, le renforcement des capacit s et l'investissement social jouent un r le cl . **La croissance doit profiter aux pauvres**, ce qui implique que des changements doivent  tre apport s aux institutions, aux lois, et aux pratiques qui perp tuent la pauvret .

Dans son rapport de 2004, la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, institu e par l'OIT, a sugg r  des moyens pratiques pour veiller   ce que les avantages de la mondialisation profitent   un plus grand nombre de personnes. Se fondant sur le Consensus de Monterrey pour le financement du d veloppement, elle a recommand  de faire **du travail d cent**, ainsi que des r gles plus  quitables pour soutenir le d veloppement, **un objectif mondial** (voir OMD 8).

Travail d cent et  limination de la pauvret 

L'approche de l'OIT pour l' limination de la pauvret  consiste   promouvoir le **travail d cent pour tous**. Les quatre piliers de cette approche sont:

- L'emploi** – la principale voie pour s'affranchir de la pauvret  gr ce au travail et au revenu;
 - Les droits** – sans droits, les gens n'auront pas les capacit s pour  chapper   la pauvret ;
 - La protection sociale** – elle pr serve le revenu et la sant ;
 - Le dialogue** – la participation des organisations d'employeurs et de travailleurs dans l' laboration de la politique gouvernementale pour l' limination de la pauvret  garantit que cette politique est appropri e et durable.
- Ces quatre piliers de l'Agenda de l'OIT pour un travail d cent  tayent des strat gies d' limination de la pauvret  coh rentes et soucieuses de l' galit  entre les sexes.

Au niveau national, l'OIT cherche   int grer les objectifs d'un travail d cent dans les **Strat gies d' limination de la pauvret ** [9, 11]. Les quatre piliers de l'Agenda pour un travail d cent servent de points d'entr e bas s sur les priorit s nationales des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs. Ces partenaires sociaux sont des alli s extr mement importants de la soci t  civile pour la lutte contre la pauvret .

L'OIT proc de   des travaux de recherche et des analyses dans des domaines qui sont essentiels pour l' limination de la pauvret , et utilise des indicateurs et des statistiques du travail ventil es par sexe. Les donn es sont utilis es pour la pr paration de l'*Annuaire des statistiques du travail*, les Indicateurs cl s du march  du travail et les *Tendances mondiales de l'emploi*. Pour le suivi des OMD, l'OIT est l'institution chef de file qui se charge de d tecter les progr s enregistr s dans l'emploi des femmes (objectif 3, indicateur 11) et des jeunes (objectif 8, indicateur 45).

En coop ration avec des partenaires, l'OIT  tudie les influences r ciproques qui existent entre les politiques  conomiques et les politiques sociales et leur impact sur le monde du travail. Dans le cadre des conseils qu'elle donne aux gouvernements, l'OIT analyse l'incidence des  volutions intervenant dans le monde sur le commerce, les flux de capitaux, les prix des denr es ainsi que les r percussions des fluctuations  conomiques sur la pauvret , l'emploi, la protection sociale et les droits des hommes et des femmes, des gar ons et des filles. L'OIT

Cible 1

R duire de moiti , entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inf rieur   1 dollar par jour

Indicateurs

1. Proportion de la population dont le revenu est inf rieur   1 dollar par jour (PPA)
2.  cart de pauvret 
3. Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale

Cible 2

R duire de moiti , entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Indicateurs

4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans pr sentant une insuffisance pond rale
5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique

Un (1) US\$ par jour est consid r  comme le minimum dont une personne a besoin pour survivre. Depuis 1990, l'extr me pauvret  a diminu  en Asie de l'Est et du Sud-Est, mais s'est accrue dans d'autres r gions en d veloppement. En Afrique Subsaharienne pr s de la moiti  de la population vit encore avec un dollar ou moins par jour.

Sommet mondial pour le d veloppement social (1995)

g n re un consensus global pour combattre la pauvret . La D claration de Copenhague pr conise le plein emploi et des moyens de subsistance durables devant r sulter d'un travail productif librement choisi et du travail d cent.



compl te ses conseils pour l' laboration de politiques en sugg rant des moyens pratiques et des initiatives pour renforcer les capacit s d'action.

L'emploi est le meilleur moyen de s'affranchir de la pauvret 

Il n'est pas possible de venir   bout de la pauvret  si l' conomie ne g n re pas de possibilit s d'investir, d'entreprendre, de cr er des emplois et des moyens d'existence durables. *S'affranchir de la pauvret  par le travail*, BIT, 2003.

Le monde est confront    une crise de l'emploi, tout particuli rement en ce qui concerne les jeunes. Cette situation sape la stabilit  sociale. Les possibilit s de travail et de revenu qui existent pour les personnes pauvres ne sont habituellement pas suffisantes pour leur permettre de s'affranchir de la pauvret . **Pour r duire avec succ s l'extr me pauvret  et la faim il faut que l'emploi d cent et productif devienne une composante centrale de la politique macro conomique** (voir OMD 8). Cela contribuerait  galement   la r alisation des autres OMD. Un emploi ad quat pour les parents permettrait notamment de r duire le travail des enfants, dont les pires formes ne permettent pas un acc s des enfants   l' ducation et alimente le cycle de la pauvret .

L'OIT aide les gouvernements   formuler des politiques nationales, y compris celles qui s'inspirent de l'Agenda global pour l'emploi [12], une strat gie internationale en faveur d'un emploi productif librement choisi.

 l ments cl s constituant l'Agenda global pour l'emploi (AGE) :

- cr er des emplois productifs pour faire reculer la pauvret  et acc l rer le d veloppement
- concevoir des politiques actives du march  du travail propres   promouvoir l'emploi, assurer la s curit  dans le changement, l' quit  et la r duction de la pauvret 
- promouvoir les  changes commerciaux et l'investissement dans les pays en d veloppement pour y favoriser l'acc s aux emplois productifs et aux march s
- favoriser l' volution technologique et,   travers elle, l'accroissement de la productivit , la cr ation d'emplois et l'am lioration du niveau de vie
- politique macro conomique ax e sur la croissance et l'emploi
- promouvoir l'emploi d cent en favorisant l'esprit d'entreprise
- promouvoir l'employabilit  en am liorant les connaissances et les qualifications.

L'AGE met tout particuli rement l'accent sur l' galit  entre les sexes et sur les jeunes.

Parmi les initiatives sp cifiques prises par l'OIT, il convient de mentionner notamment:

- assumer le r le d'institution chef de file du R seau pour l'emploi des jeunes des Nations Unies/OIT/Banque mondiale en vue de promouvoir un travail d cent et productif pour les jeunes, tout particuli rement ceux qui risquent de se trouver au ch mage [13];
- promouvoir des strat gies de formation et de perfectionnement professionnel. L'OIT et l'UNESCO se sont associ es pour  tablir un lien entre l' ducation et le perfectionnement professionnel en vue d'une vie de travail productive [38];
- adopter une approche int gr e pour un travail d cent dans l' conomie informelle [36];
- concevoir des politiques et des cadres juridiques favorisant la cr ation de micro-, petites et moyennes entreprises [16], qui cr ent la plupart des emplois dans les pays en d veloppement. Ces politiques et cadres juridiques doivent faire partie d'une l gislation du travail rationnelle fond e sur un dialogue social impliquant les employeurs et les travailleurs. [39];
- adopter des approches bas es sur l'emploi intensif dans des programmes d'investissements publics dans la construction (par exemple routes, irrigation, assainissement,  coles, cliniques). De telles approches permettent de cr er des emplois productifs et de fournir un revenu plus  lev  aux pauvres ainsi que des possibilit s aux chefs d'entreprises locaux tout en am liorant l'infrastructure pour la croissance [24];
- promouvoir des coop ratives, en coordination avec l' Alliance coop rative internationale (ACI), les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs. Les coop ratives g n rent des revenus, offrent des services sociaux, encouragent la participation et d fendent les int r ts des travailleurs pauvres [21];
- formuler des strat gies participatives globales pour le d veloppement  conomique et social local ayant pour objectif ultime le travail d cent et l' limination de la pauvret  [34];
- am liorer l'acc s   la microfinance  tablissant un lien entre l'exp rience des syndicats et des employeurs   celle du mouvement de la microfinance [40].

D claration du Mill naire, 2000:

189 nations se sont engag es "  formuler et appliquer des strat gies qui donnent aux jeunes partout dans le monde une chance r elle de trouver un travail d cent et utile".

Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvret  en Afrique, 2004 :

Les Chefs d' tats se sont engag s   ce que la cr ation d'emplois devienne un objectif central des politiques  conomiques et sociales aux niveaux national, r gional, et continental. Des engagements similaires ont  t  pris dans d'autres r gions.

Les Nations Unies ont proclam  2005 Ann e Internationale du Microcr dit

afin de saluer la contribution du microcr dit   l' limination de la pauvret .

Strat gies d' limination de la pauvret  [11]:

elles d crivent les politiques macro conomiques, structurelles et sociales d'un pays pour promouvoir la croissance et  liminer la pauvret , et d finissent les besoins de financement externes, notamment de l'all gement de la dette. Le PNUD et la BM recommandent que les DSRP comprennent un plan de campagne pour la r alisation des OMD au niveau national.

Dans le secteur de l'agriculture, l'incidence de

la pauvret  est la plus forte parmi les paysans sans terres et les paysans marginaux. Les femmes repr sentent environ 40 pour cent de la main-d' uvre agricole totale, mais elles sont souvent moins bien pay es que les hommes. La plupart des travailleurs-enfants du monde sont employ s dans ce secteur, o  des cas de travail forc  existent  galement.



Alors que 75 pour cent des pauvres vivent dans des zones rurales, il est imp ratif de cibler l'**agriculture** dans les activit s de lutte contre la faim et la pauvret . L'agriculture r unit 40 pour cent des travailleurs dans les pays en d veloppement. L'approvisionnement alimentaire est important, mais insuffisant pour r duire la faim. Un autre moyen d'une importance vitale est l'am lioration de la productivit  et des revenus des travailleurs pauvres. L'OIT –

- ▀  labore des strat gies sectorielles pour accro tre la productivit  des cultures, les services de vulgarisation agricole, et les investissements dans les march s agricoles et l'infrastructure de base;
- ▀ tient compte des caract ristiques particuli res du travail agricole, notamment des questions li es aux diff rences entre les sexes, du travail des enfants et de l'analphab tisme [15].
- ▀ Comme de plus en plus de personnes quittent des zones rurales pour se rendre dans des zones urbaines, il importe  galement de se concentrer sur les **bidonvilles** (voir OMD 7). L'OIT coop re avec UN-HABITAT pour encourager les municipalit s   fournir des services urbains de qualit  afin d'am liorer l'acc s des pauvres   de tels services tout **en cr ant des emplois d cents et en encourageant l'esprit d'entreprise**. Un ensemble d'outils servent aux d ploiement de ces activit s.

“Tous les  tres humains, quels que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progr s mat riel et leur d veloppement spirituel dans la libert  et la dignit , dans la s curit   conomique et avec des chances  gales.”

D claration de Philadelphie de l'OIT (1944)

Le respect des droits renforce les capacit s d'action des pauvres

“Les pauvres doivent faire entendre leur voix pour obtenir le respect et la reconnaissance de leurs droits. Ils doivent  tre repr sent s et participer aux d cisions. [...] Sans droits ni pouvoir sur leur propre vie, les pauvres ne sortiront pas de la pauvret .” *S'affranchir de la pauvret  par le travail*. BIT, 2003.

Les femmes et les hommes, les enfants et les jeunes pauvres sont plus susceptibles de vivre dans des environnements de travail dangereux et insalubres et de se faire exploiter. Les normes internationales du travail –  labor es dans le cadre d'un dialogue entre les repr sentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs - sont des outils qui permettent de lutter contre la pauvret . L'OIT s'emploie   promouvoir les droits au travail et assure le suivi de l'application des conventions ratifi es volontairement qui prot gent ces droits.

La D claration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail [7] met l'accent sur l'importance des huit conventions fondamentales de l'OIT pour le progr s  conomique et social, conventions qui sont refl t es dans les principes de la D claration. L'OIT soutient les efforts d ploy s pour transcrire ces principes dans la r alit .

La promotion de la capacit  d'agir joue un r le capital pour l' limination de la pauvret , et la libert  syndicale joue un r le capital pour la promotion de la capacit  d'agir. L  o  les travailleurs et les enseignants ont le droit d'agir et de travailler dans de bonnes conditions, par exemple, il y a plus de chances que les OMD de l' ducation et de la sant  pour l' limination de la pauvret  soient atteints.

Les Programme de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants [31] est centr  sur les pires formes du travail des enfants qui perp tuent la pauvret  et emp chent les enfants d'acc der   l' ducation. Reconnaisant qu'un emploi productif doit  tre choisi librement, l'Alliance mondiale contre le travail for   tudie les conditions qui maintiennent les victimes du travail for  et du travail sous contrainte pour dette dans un horrible pi ge de pauvret .

Les activit s de l'OIT en faveur des droits des peuples indig nes et des droits de chacun   l' galit , sans distinction de sexe, de race, de naissance ou de toute autre situation (personnes handicap es) sont ax es sur les groupes les plus touch s par la pauvret . La politique int gr e de promotion de l' galit  entre hommes et femmes dans toutes les activit s de l'OIT sert   rappeler que les femmes sont disproportionnellement pauvres. L' galit  de chances en mati re d'emploi, de formation et de cr ation et de gestion des entreprises, l' galit  de r mun ration, la protection de la maternit  et d'autres mesures de protection sociale peuvent  galement contribuer   l' limination de la pauvret .

Protection sociale :  tendre cette protection aux pauvres

“Les pauvres sont priv s de protection. La marginalisation dont ils sont victimes et le manque de syst mes d'assistance r duisent   n ant leur capacit  de gains.”...L'OIT s'efforce de trouver de nouveaux moyens d'offrir une protection sociale...”
S'affranchir de la pauvret  par le travail, BIT, 2003.

Les pauvres sont ceux qui sont le moins prot g s. Quelque 80 pour cent des hommes et des femmes dans le monde n'ont aucun acc s ou qu'un acc s tr s limit    la protection sociale – qui est un droit fondamental. La maladie – dues au HIV/sida ou   d'autres causes -, l'invalidit , la maternit  et la vieillesse peuvent plonger une famille dans la pauvret , parfois d finitivement. Une protection sociale bien con ue contribue   la croissance  conomique et   la stabilit   conomique, ainsi qu'  l' galit  et l' quit , assurant ainsi la durabilit  de la croissance [87]. En  tayant l'acc s aux services et  tablissements de soins, la protection sociale contribue  galement   la r alisation des OMD relatifs   la sant .



L'OIT –

- cherche   obtenir une extension de la protection sociale afin qu'elle profite aussi aux pauvres par le biais de sa Campagne mondiale sur la s curit  sociale et la couverture pour tous qu'elle m ne en coop ration avec les gouvernements, les institutions de s curit  sociale, les syndicats, les organisations d'employeurs, les organisations communautaires et la soci t  civile [26];
- en orientant l'extension de la s curit  sociale vers les hommes et les femmes non prot g s par le truchement de la Fiducie sociale mondiale, ce qui implique le transfert de contributions de personnes vivant dans les pays plus riches aux pays pauvres [27];
- en cherchant   promouvoir des conditions de travail s res et salubres pour tous les travailleurs, et en donnant des conseils   cette fin; une attention sp ciale est accord e aux micro- et petites entreprises et   l' conomie informelle [37].

Normes internationales du travail et textes   prendre en consid ration [7 et 8]

Beaucoup d'instruments de l'OIT d finissent les conditions qui doivent  tre remplies pour  viter que des femmes et des hommes tombent dans la pauvret  ou pour leur permettre d' chapper   la pauvret , notamment –

- D claration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, qui refl te les valeurs de huit conventions fondamentales et qui couvre quatre domaines -
 - **Libert  d'association et la reconnaissance effective du droit de n gociation collective**
 - ** limination de toute forme de travail forc  ou obligatoire**
 - **Abolition effective du travail des enfants**
 - **L' limination de la discrimination en mati re d'emploi et de profession**
- Convention (n  102) concernant la s curit  sociale (norme minimum), 1952
- Convention (n  122) sur la politique de l'emploi, 1964 et Recommandation (n 169), 1984
- Convention (n  141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975
- Convention (n  142), 1975, et Recommandation (n  195), 2004, sur la mise en valeur des ressources humaines
- Convention (n  155) sur la s curit  et la sant  des travailleurs, 1981
- Convention (n  169) relative aux peuples indig nes et tribaux, 1989
- Recommandation (n  189) sur la cr ation d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, 1998
- Recommandation (n  193) sur la promotion des coop ratives, 2002

Dialogue social en faveur de strat gies pour la r duction de la pauvret 

"Les pauvres [...] savent que le dialogue est la fa on de r gler les probl mes pacifiquement. ... L'OIT peut offrir   ceux qui vivent dans la pauvret  son exp rience du dialogue et du r glement de conflits en tant que moyen de promouvoir leurs int r ts". *S'affranchir de la pauvret *. BIT, 2003

L'OIT soutient activement la participation des repr sentants employeurs et travailleurs aux processus de **Strat gies pour la r duction de la pauvret  (SRP)** en coop ration  troite avec les autorit s nationales. [10, 35]. **Le lien entre l'emploi et la pauvret ** dans les DSRP, ainsi que **la croissance dans l' galit  et l' quit ** sont des questions cl s. Dans le but d'arriver   une  limination de la pauvret  durable, l'OIT –

- met l'accent sur le r le d'un emploi productif et librement choisi, et sur d'autres aspects du travail d cent dans l' limination de la pauvret ;
- aide les partenaires sociaux   avoir une influence lors de l' laboration et de la mise en  uvre des DSRP au moyen du dialogue social;
- demande instamment aux organisations de d veloppement aux et aux gouvernements d' couter les partenaires sociaux dans l'int r t d'une  limination durable de la pauvret .

L'OIT coop re avec d'autres organismes du syst me des Nations Unies, de la Banque mondiale et du FMI pour les SRP. Certaines SRP accordent maintenant une plus grande importance   l'emploi,   l' galit  entre les sexes, au travail des enfants et   d'autres probl mes du monde du travail qui jouent un r le d terminant pour l' limination de la pauvret . Une plus grande implication des organisations d'employeurs et des syndicats d montre qu'ils jouent, tout comme d'autres institutions, un r le d cisif en soutenant le dialogue social pour assurer le maintien de la stabilit  sociale, qui est si importante pour le d veloppement.



Publications du BIT utiles pour la r alisation de l'OMD 1

- *Une mondialisation juste – Cr er des opportunit s pour tous*, Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. BIT, 2004.
- *L'OIT et le suivi du Sommet mondial pour le d veloppement social*: document d'information pour la Commission du D veloppement Social des Nations Unies. BIT, 2005.
- *Ajustement structurel et r duction de la pauvret  en Afrique*. Kamran Kousari, BIT, 2004.
- *Combat contre la pauvret  et l'exclusion sociale*. Nada Stropnik, BIT Budapest, 2004.
- *Cr er des emplois productifs pour faire reculer la pauvret  et acc l rer le d veloppement*. BIT, 2004.
- *Croissance en faveur des pauvres: relations et politiques*. Riswanul Islam, BIT, 2004.

Le texte en bleu et les num ros entre crochets [...] sont reli s   des sites Internet. Voir  galement la liste de documents de r f rence.

BIT, 4 route des Morillons, 1211 Gen ve 22, Suisse– <http://www.ilo.org/>